

Ecrit par le 22 novembre 2024

# Lire-sur-la-Sorgue ? Une idée géniale autour des livres et surtout des hommes

**La pandémie de la Covid-19, les confinements successifs puis les couvre-feux ont considérablement changé la vie de millions de personnes. C'est exactement ce qui s'est passé dans le Village Monde de l'Isle-sur-la-Sorgue. Trois personnes, Maria, Gilbert et Humbert qui y travaillent et y vivent ont lancé 'Lire sur la Sorgue' des rencontres littéraires toute l'année et un festival au printemps parce que pour eux, 'Un livre peut changer une vie'.**

## **Tout a commencé par un coup de fil.**

Est-ce que l'Echo du mardi pourrait venir nous voir parce qu'on voudrait vous expliquer ce qu'est Lire sur la Sorgue ? Intrigués, nous nous rendons à l'invitation. Lire sur la Sorgue c'est quoi ? Un festival du livre, des rencontres, des auteurs et des lecteurs ? Des déclamations théâtralisées dans la rue, sur une barque portée par la Sorgue, plus encore ? Pour le savoir direction l'Isle-sur-la-Sorgue. Arrivée au parking du Portalet, le petit pont franchi nous voici sur la place de la Liberté à l'Isle-sur-la-Sorgue. On a hâte de les rencontrer.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Humbert Mogenet Copyright Mairie de l'Isle sur la Sorgue

### On file au [Café de France](#)

à l'invitation d'Humbert Mogenet, le financier de l'asso, ancien banquier de la [Caixabank](#) devenu courtier où conversent déjà Maria Ferragu, la libraire ingénieure en communication, et Gilbert Conil le président de l'asso qui a passé, avec brio, sa thèse de philosophie. Tous les trois se retrouvent régulièrement pour concocter les rencontres qui feront se croiser les gens de toutes les strates et de tous les âges. «Parce que la qualité de la vie ce sont les rencontres, soutient Gilbert Conil. Nous ? On adore l'Isle-sur-la-Sorgue, on y vit, on y respire et ce lieu est tellement fantastique qu'il doit l'être pour tout le monde. Mais on ne veut surtout pas de l'entre soi, ni de clivage entre les jeunes et les vieux. On invite les gens à se parler et à se respecter parce que tout l'enjeu réside dans le respect et la transmission. On veut aider à ce que chacun puisse s'exprimer, être écouté, que les dialogues se nouent dans la bienveillance et sans jugement.» indique chacun en substance.

### [Lire sur la Sorgue ?](#)

Ça veut dire apprendre à se parler et à cheminer ensemble. Oui mais concrètement ? Dans les faits ? L'aventure est protéiforme : Un festival du livre de mercredi 18 à dimanche 22 mai prochain dans plusieurs endroits de l'Isle. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, il y aura un spectacle sur [les correspondances entre](#)

Ecrit par le 22 novembre 2024

[René Char et Camus](#) dont l'amitié ne fut rompue que par la mort de l'enfant terrible d'Alger ; Au [Musée Pétrarque](#) -à Fontaine de Vaucluse- on explorera la poésie et la nature au gré d'une conférence de [Daniel Bergez](#). [Michel Field](#), le parrain de la 1<sup>re</sup> édition rythmera, pour cette deuxième édition, des tables rondes. En tout, plus d'une quinzaine d'auteurs viendront rencontrer leurs lecteurs et en séduire de nouveaux ; un conteur de rue déambulera et s'essayera même à une performance sur [les pescaires et les Negochin](#) -barques à fond plat-.

### En résumé

«Lire sur la Sorgue ce sont des événements littéraires : des spectacles, des conférences, des rencontres, toute l'année dans la librairie, dans les entreprises, dans les associations, dans les lieux ouverts avec, au printemps, son festival, résume Gilbert Conil. C'est aussi aider chacun à se constituer une bibliothèque et pour les plus jeunes, s'engouffrer dans la lecture tout en utilisant les outils numériques pour faire des créations, des captations, des assemblages et de la diffusion.»



Gilbert Conil Copyright Mairie de l'Isle sur la Sorgue

### Collégiens et lycéens Le smart phone combiné à l'écrit, ça déchire !

Cependant Gilbert Conil veut aussi mettre l'accent sur les collégiens et lycéens. «On oppose trop souvent

Écrit par le 22 novembre 2024

high tech et livres. On se gargarise du 'c'était mieux avant' alors que pas du tout ! Les smart phones sont dans toutes les mains et permettent particulièrement, en plus d'être des téléphones, de filmer et prendre des clichés de très grande qualité. Alors on a fait une expérience. On a proposé à des élèves de travailler à la fois l'écrit et les images en parallèle ce qui a donné des productions de très grande qualité. Cela a surpris tout le monde alors que ça n'aurait pas dû parce que travailler avec les outils d'aujourd'hui est nécessaire et fait éclore des talents qui ne demandent qu'à être mis au jour. Il sera aussi question des métiers du livre, de la fondation [Frédéric Gaillanne](#) où se déroule chaque mois un quai des lecteurs.»

### **Les salariés d'entreprise**

«Les entreprises sont partout et pourtant on oublie les salariés et leurs besoins, reprend le président de Lire sur la Sorgue. Alors on s'est dit qu'on allait faire entrer les livres dans l'entreprise et que chacun, en parlant du livre qu'il avait choisi, pourrait converser avec ses collègues qu'il côtoie au quotidien sans les connaître. Le livre est un vecteur qui permet de parler de soi et de dialoguer avec les autres. Cela bouscule les codes, permet d'entrevoir l'autre différemment et, peut-être d'éviter des burn out ou des rapports froids et distants. D'ailleurs le principe est déjà acté avec la Fondation Frédéric Gaillanne -la 1<sup>re</sup> école en France et en Europe qui éduque et offre gratuitement des chiens guides exclusivement destinés à des enfants déficients visuels- où se déroule [un quai des lecteurs chaque mois](#).

### **Les entreprises publiques et privées amoureuses des livres ?**

C'est bien ce que veut impulser Lire sur la Sorgue. D'autant plus que 2021-2022 a été déclaré Grande cause nationale par le président de la République Emmanuel Macron, avec une inclination, certes pour les plus jeunes mais aussi pour tous les français. Des entreprises parmi les plus importantes de France comme des plus modestes s'y sont essayées. Parmi elles ? La BPI (Banque publique d'investissement) qui, en lien avec des éditeurs, commande des ouvrages pour ses soirées littéraires. La Poste, Orange, la SNCF, Enedis, le BTP tiennent des clubs de lecture, organisant des rencontres entre les écrivains et les salariés. Des start-up de la tech proposent à côté des babyfoot et des corbeilles de fruits de la littérature entrepreneuriale et managériale. A tel point que certains rêvent après la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) de se mettre à la RCE (Responsabilité culturelle des entreprises).



Ecrit par le 22 novembre 2024



L'enjeu du livre : la distribution puis la diffusion Copyright Mairie de l'Isle sur la Sorgue

### **Orange, Enedis, Harmonie mutuelle...**

Pour mémoire, la Fondation Orange a lancé le prix du livre pour soutenir le papier alors que l'e-book et autres liseuses étaient sensés enterrer les ouvrages. Objectif ? Distinguer les écrivains confidentiels et promouvoir leur notoriété. Depuis 2020 Orange lorgne même du côté de la BD. Enedis a lancé en 2016 'Lire la société, Lire la politique' et encourage ses 38 000 employés à prendre la plume sur ces thèmes en s'engageant à publier les manuscrits avec 'Le prix du livre des salariés'. Harmonie Mutuelle a créé son prix 'Solidarité' en 2004. Le sujet explorés ? Jeunes aidants, précarité des jeunes et handicap avec une approche intergénérationnelle. Après ? Les écrivains lauréats rencontrent les salariés lors d'événements régionaux. A noter dans le top 5 des genres de livres les plus lus en France figurent les livres professionnels. Ce qui séduirait ces lecteurs ? Le développement de la culture managériale et entrepreneuriale. Les grandes marques comme Chanel font même des salons littéraires filmés menés par Charlotte Casiraghi avec [les rendez-vous littéraires de Cambon](#).

Source LH Mars 2022.

### **Travailler ensemble**

Ce qui fait le ciment de ces trois-là : Maria Ferragu, Gilbert Conil et Humbert Mogenet ? Un très fort

Écrit par le 22 novembre 2024

attachement à l'Isle sur la Sorgue et l'envie de tisser du lien avec tous les acteurs locaux, ainsi les commerçants qui le veulent participeront à Lire sur la Sorgue, notamment en choisissant la phrase en réserve blanche qui parcourra leur vitrine de la citation d'un ouvrage qui les a particulièrement marqués. «C'est un village où les auteurs viennent rencontrer des lecteurs accueillants et curieux.» explique Humbert Mogenet, président du [fonds de dotation 'Nouveaux lecteurs'](#).

### **Le point de départ ?**

«Ça a été le confinement, relate Maria Ferragu. J'ai vu des gens rentrer dans la librairie qui d'habitude n'achetaient que sur Amazon. Beaucoup de nouveaux lecteurs ont poussé la porte sans savoir comment fonctionnait une librairie. On s'est dit, il y a quelque chose à faire. C'est grâce au confinement qu'est né Lire sur la Sorgue. Oui mais on voulait des rencontres très concrètes, qui répondent à une vraie demande précise Gilbert Conil et surtout ne pas opposer high tech et livre.

Ecrit par le 22 novembre 2024





Écrit par le 22 novembre 2024

Maria Ferragu Copyright l'Isle sur la Sorgue

### **Pour mettre au point leur projet ils ont créé 3 structures**

Le passeur de l'Isle -la librairie indépendante-, le Cercle Lecteurs des Sorgues -le navire amiral et ses 40 bénévoles et le Fonds de dotation Nouveaux lecteurs. Le budget du festival de Lire sur la Sorgue qui aura lieu du 19 au 22 mai ? La 1<sup>re</sup> année il était de 35 000€, cette année il sera au moins de 75 000€. Également, chacun des trois membres fondateurs est le président de sa structure qui porte l'ensemble. Maria Ferragu pour Le passeur de l'Isle, Gilbert Conil pour Le Cercle des lecteurs des Sorgues et Humbert Mogenet pour le fonds de dotation des nouveaux lecteurs.

**Le Fonds de dotation des nouveaux** lecteurs dont le président est Humbert Mogenet a pour but de rechercher des financements privés pour soutenir des actions philanthropiques, sociales et culturelles. Il est le socle financier de Lire sur la Sorgue. «La structure offre à ses donateurs les mêmes avantages fiscaux que les fondations reconnues d'utilité publique, à l'exception des dons en réduction de l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) souligne Humbert Mogenet qui se penche sur les entreprises pour tisser de nouveaux partenariats. L'association bénéficie du régime fiscal de faveur du mécénat au titre des entreprises ([Article 238 bis - Code général des impôts - Légifrance](#)) et des particuliers ([Article 200 - Code général des impôts - Légifrance](#)).

fdd.nouveauxlecteurs@gmail.com

### **Le cercle des lecteurs des Sorgues**

Est l'association -créée en 2013- qui porte Lire sur la Sorgue sur une idée innovante de Gilbert Conil -qui en est le président-. C'est grâce au bénévolat de plus de 40 adhérents enthousiastes et engagés pour promouvoir la lecture que Lire sur la Sorgue créé des événements littéraires toute l'année.

lecteursdessorgues@gmail.com

### **Le Passeur de l'Isle**

Est une librairie indépendante généraliste tenue par Maria Ferruga qui en est la gérante. [Le passeur de l'Isle](#), en plus de plus de 13 000 références propose un espace décoration à l'étage et des rencontres régulières d'auteurs tandis que l'époux de Maria Ferruga, Rémi, tient le Tome 2 dont la spécialité est la vente de vinyles et de BD.

### **Vous voulez en savoir plus ?**

Maria Ferruga, Humbert Mogenet et Gilbert Conil nous en disent un peu plus sur eux.

**Maria Ferragu** tient la Librairie indépendante Le passeur de l'Isle. Si le lieu existe depuis 1998, elle l'a repris en 2015. Pourtant rien ne la prédestinait, au départ, à cette nouvelle aventure. «Avignonnaise, après un master de Droit privé obtenu à la fac d'Avignon et un autre de marketing des services à Lyon, je travaillais dans la communication pour Eco emballages devenu [Citéo](#) ce qui m'amenait à me déplacer régulièrement auprès des collectivités territoriales et à rayonner sur le secteur Paca-Corse-Languedoc-Roussillon.»



Ecrit par le 22 novembre 2024



« On peut changer une vie avec un livre », disent Maria, Gilbert et Humbert

### Quand la famille s'agrandit

«A l'arrivée de ma fille, Héloïse, je souhaitais me réveiller, chaque jour, auprès de ma famille et décidais d'orienter différemment ma carrière, se remémore la libraire. J'étais moi-même cliente dans cette librairie et commençait une formation terrain en même temps que j'y étais salariée durant deux ans. J'ai alors entrepris de mieux maîtriser le métier : l'assortiment, la relation client, la gestion de PME et NFI (nouvelle formation d'ingénieur en communication). Résultat ? Le chiffre d'affaires a doublé en 5 ans ce qui est aussi une conséquence de l'ouverture du 2<sup>e</sup> magasin, le Tome 2. Nous avons également bénéficié des effets de la pandémie de la Covid-19 dans les années 2020 et 2021 puisque nous étions le seul support culturel accessible.»

### Une reconversion réussie

«Ma maîtrise de droit et mon parcours en école de commerce ne m'avaient pas préparée à cette reconversion effectuée à 33 ans, pour un métier peu rémunérateur mais passionnant, s'amuse Maria Ferragu. 10 ans plus tard, je ne regrette pas mon choix parce que je voulais faire quelque chose de bien. Et j'ai même entraîné mon mari dans l'aventure avec notre fille Héloïse. Le livre qui a changé ma vie ? 'Rien ne s'oppose à la nuit' de [Delphine de Vigan](#).»

Ecrit par le 22 novembre 2024

### **En termes de chiffres ?**

En plus de ses 13 000 références la librairie propose, à l'étage, des objets de décoration, de la papeterie, une multitude de petits objets en relation avec l'univers du livre. Les précédents propriétaires conjuguaient deux métiers, lui était libraire et sa femme, grande voyageuse, rapportait de ses voyages -notamment en Inde- des vêtements ainsi que des objets de décoration. C'est à l'étage que se tiennent les salons littéraires où deux fauteuils cossus, coussins et plaids, attendent auteurs et passionnés de lecture pour un moment hors du temps et lorsqu'il fait beau ça se passe devant la librairie.

### **Le Tome 2**

Le Tome 2, l'échoppe voisine du Passeur de l'Isle, propose à la vente des vinyles «revenus sur le devant de la scène depuis 10 ans, précise Maria Ferragu. On y trouve aussi des chaînes Hi-Fi. Les jeunes à partir de 15 ans et moins jeunes s'y retrouvent pour compléter leur collection et retrouver les sons d'une époque où le numérique n'existait pas. Le passeur de l'Isle emploie, 6 salariés -5 équivalents temps plein- dont une chargée de mission culturelle à temps plein. «Nous sommes en zone touristique et lors de la saison estivale nos lieux restent ouverts 7 j sur 7, précise Maria Ferragu. La librairie est un espace atypique porté par Linda, Isabelle, Estelle, Tomek, Yann et Rémi.»

### **Au fait, c'est comment la vie d'un livre ?**

« Un livre connaît une espérance de vie de 3 à 6 mois, constate la libraire, une nouveauté chassant l'autre. Le nerf de la guerre ? La diffusion et la distribution. L'auto-édition comme chez Amazon ? Cela répond souvent à un besoin d'écriture familiale, d'autobiographies, des ouvrages qui seront distribués lors d'une cousinade, intervient Gilbert Conil. D'ailleurs les imprimeurs locaux proposent l'auto-édition avec des livres bien mieux relus et surtout mieux réalisés. Et puis nous partons du principe qu'une personne qui écrit s'améliore. Là encore le conseil reste primordial. Avons-nous rencontré un talent d'ici ? OUI !, nous avons ici un bel exemple de réussite avec '[Le dit du Mistral](#)' d'Olivier Mak-Bouchard, - qui a grandi à Apt et vit désormais à San Francisco et dont le livre est un best-seller, » sourit fièrement le philosophe.

Ecrit par le 22 novembre 2024





Ecrit par le 22 novembre 2024

De Gauche à droite Gilbert Conil, Maria Ferruga et Humbert Mogenet Copyright Mairie de l'Isle sur la Sorgue

### **Humbert Mogenet**

«Après un cursus à Montpellier, en école supérieure de commerce, j'ai toujours œuvré dans le secteur de la banque à Bordeaux, Paris, Clermont-Ferrand... relate Humbert Mogenet. Mes passions ? Rencontrer les gens et œuvrer dans le monde des affaires. Ma plus belle aventure professionnelle ? Je l'ai vécue avec la Caixabank -Caisse d'épargne catalane et espagnole la plus importante d'Europe création de l'agence affaires, développée en 1990 en Europe- dont j'ai ouvert une agence à Avignon en 1992. Fin 1998 mon épouse, Laurence, et moi-même étions de retour à L'Isle sur la Sorgue. Nous étions redevenus, comme j'aime à le dire, vauclusiens volontaires. Aujourd'hui ? Je suis devenu courtier en financement pour les entreprises. Grand lecteur, je fais partie de ces personnes qui pensent que les livres sauveront le monde. Mes préférences ? La littérature classique, un brin lyrique, qui vous soulève comme avec [Bernanos](#), [Charles Péguy](#), [Victor Hugo](#), [Albert Camus](#). J'aime la lecture qui vous dépasse. Dernièrement ? Nous avons organisé une soirée sur 'Les correspondances Albert Camus-René Char' avec le plus grand spécialiste du grand écrivain né dans le petit village de Dréan (Mondovi) en Algérie, [Franck Planeille](#). La soirée était dévolue à nos bénévoles ainsi qu'à nos partenaires pour les remercier.»

### **Gilbert Conil**

«Je suis un vrai l'Islois, j'ai 63 ans. J'ai débuté ma carrière chez [Pechiney](#) en faisant les 3 voire les 4X8, en tant que technicien des automatismes après avoir obtenu un CAP puis un BEP de micromécanique. Aujourd'hui ? J'entame ma retraite après avoir travaillé la majorité de ma vie chez EDF-GDF devenu [Enedis](#). J'ai été releveur de compteurs durant 15 ans avant d'aborder des activités syndicales, sociales parce que ne vis et ne respire que par le partage. Je crois que j'ai épuisé, dans ma vie professionnelle, tous les systèmes de formation parce que j'avais soif d'apprendre. Je suis devenu un grand lecteur à l'adolescence. Je me suis construit avec les livres. Lire était et reste une quête pour approcher des informations de qualité. J'ai acquis, au cours de mon parcours professionnel, une licence Jeunesse et sport, animation sociale, animé des groupes de management, été directeur de maison de retraite à Sainte-Tulle en encadrant 35 salariés, dirigé une entreprise de vidéo spécialisée dans le recueil de témoignages, particulièrement dans les quartiers nord de Marseille. Mon crédo ? La qualité de la rencontre. J'ai toujours placé l'humain au cœur de mon travail. A la fin de ma carrière j'ai passé une thèse de philo justement sur l'expérience au travail. Dorénavant je me consacre à ma passion, la lecture et je fabrique moi-même mes bibliothèques en bois d'arbre fruitiers. Mon auteur préféré ? Il est inconcevable de choisir. Je suis ébloui par [François Jullien](#), notamment avec son '[Traité de l'efficacité](#)'. Il est le philosophe le plus traduit dans le monde. Il est d'ailleurs intervenu en mars dernier, dans le cadre d'un cercle des lecteurs à [l'4rt gallery](#). Nous pensons tous les trois que les livres peuvent changer les vies.»

Écrit par le 22 novembre 2024

## Procames : une formation sur les contentieux douaniers



Ce jeudi 14 avril, l'association d'exportateurs [Procames](#) (Provence Camargue export) organise une formation sur le thème des contentieux douaniers à la [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) du Pays d'Arles](#). [Marc Brocardi](#), avocat associé du [cabinet Arsène Taxand](#) et [Delphine Rapeneau](#), consultante douane senior et team leader pour [ArchiLog](#) seront en charge de la formation.

Cette dernière abordera plusieurs sujets comme les types d'infraction, l'analyse de risque, la responsabilité pénale, et bien d'autres. Pour toute inscription d'une personne, Procames offre une seconde place. Le tarif de cette formation s'élève à 250€ pour les adhérents de l'association, et de 300€ pour les non-adhérents.

***Pour toute information supplémentaire, contactez [procames@arles.cci.fr](mailto:procames@arles.cci.fr)***

***Jeudi 14 avril 2022. De 8h30 à 12h. CCI du Pays d'Arles. Avenue de la 1ère division France Libre. Arles.***

V.A.

## L'Index de l'égalité professionnelle devra être publié d'ici le 1er mars pour les entreprises de plus de 50 salariés



**D'ici le 1<sup>er</sup> mars 2022, toutes les entreprises de 50 salariés et plus devront avoir calculé et publié sur leur site internet leur Index de l'égalité professionnelle. Elles devront aussi transmettre leurs résultats aux services du ministère du Travail via le site [index-egapro.travail.gouv.fr](https://index-egapro.travail.gouv.fr) et à leur CSE.**

Obligation légale, l'Index de l'égalité professionnelle a été conçu comme un outil simple et pratique. Il permet aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et met en



Ecrit par le 22 novembre 2024

évidence les points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées. L'Index est une note sur 100 points, calculée à partir de 4 ou 5 indicateurs selon la taille de l'entreprise. Lorsque la note obtenue est inférieure à 75 points, l'entreprise doit prendre des mesures correctives par accord ou, à défaut, par décision unilatérale, afin de diminuer les écarts dans un délai de 3 ans. Elle doit également fixer des objectifs de progression pour chacun des indicateurs et publier ces objectifs ainsi que les mesures de correction adoptées.

En cas de non publication de ses résultats de manière visible et lisible, de non mise en œuvre de mesures correctives ou d'inefficacité de celles-ci, l'entreprise s'expose à une pénalité financière jusqu'à 1% de sa masse salariale annuelle.

### **Des outils mis à disposition des entreprises pour calculer leur Index.**

Pour aider les entreprises à satisfaire à leur obligation, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion met à leur disposition différents outils :

- Un [simulateur en ligne](#) qui permet, à partir des données de l'entreprise, de calculer son Index et ses indicateurs puis de les transmettre à l'administration
- [Des modules gratuits de formation en ligne](#) (MOOC) pour permettre aux entreprises de se former à leur rythme
- Des référents sont par ailleurs joignables au sein des DREETS et DEETS.

Alors que la crise sanitaire frappe souvent plus fortement les femmes que leurs collègues masculins et que celles-ci sont surreprésentées dans les métiers dits de la « première ou deuxième ligne », l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, grande cause du quinquennat, reste plus que jamais une priorité.

La loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle promulguée le 26 décembre dernier, vient encore renforcer les mesures visant à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère professionnelle. Elle prévoit notamment que les entreprises dont la note obtenue à l'Index est inférieure à un certain seuil devront se doter d'objectifs de progression.

Tous les détails sur l'Index de l'égalité professionnelle sur le site du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion : <https://travail-emploi.gouv.fr/indexegapro>

---

## **CPME84 : Mieux appréhender son sommeil, Recrutement et investissements ciblés**

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le pôle femmes de la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) propose aux femmes cheffes d'entreprise et dirigeante 'Mieux dormir pour travailler mieux'. [L'atelier](#) sera animé par [Céline Braun Debourges](#), formatrice, auteure et coach professionnelle spécialisée en gestion du stress et du sommeil.

**La formation aura lieu mardi 8 février de 12h à 14h en présentiel et distanciel. Inscription obligatoire auprès de [j.mous@cpme84.org](mailto:j.mous@cpme84.org)**

### Dans le détail ?

Il sera question d'un quiz sur le sommeil, les troubles du sommeil, le bon et le mauvais sommeil, l'impact d'un meilleur sommeil au travail, comment bien dormir naturellement, initiation à la sieste flash, secret des grands hommes, test du chronotype (horloge interne et gènes) pour déterminer si l'on est plutôt du matin ou du soir.

[La CPME84](#) propose un webinaire sur 'Réduire les tensions sur le marché du travail : quelles actions, quelles mesures pour les entreprises ?' Mardi 15 février de 9h à 10h. L'animation sera assurée par [Michel Ciocci](#), directeur territorial Vaucluse pôle emploi, Raphaëlle Fleurot-Marie, chargée de mission direction territoriale Pôle emploi et Cécile Petetin, responsable d'équipe 'entreprises' Pôle emploi.

**L'inscription est ferme et définitive par retour de mail sur [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org) 04 90 14 90 90 [www.cpme84.com](http://www.cpme84.com)**

MH

DR

---

## CPME 84, L'épargne salariale outil de fidélisation et de défiscalisation

La [CPME 84](#) (Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse) propose un webinaire sur 'L'épargne salariale, un moyen de fidéliser vos salariés tout en bénéficiant d'avantages fiscaux'. Avec son partenaire historique, [Groupama méditerranée](#) (assureur mutualiste), l'organisation des TPE, PME explorera : 'Comment protéger et fidéliser vos salariés ?' ; 'Quels produits répondent à ces besoins et comment fonctionnent-ils ? 'Quels en sont les avantages, pour vous et vos salariés ?'

### Les infos pratiques

Ça se passe jeudi 3 février 2022 à 8h30 et 10h30. L'animation a été confiée à Pascal Paume, Responsable du marché entreprises départements 84 et 13 de Groupama Méditerranée. Les inscriptions sont fermes et définitives par retour de mail sur [contact@cpme84.org](mailto:contact@cpme84.org) 04 90 14 90 90 [www.cpme84.com](http://www.cpme84.com)

MH

## Les entreprises viennent à la rescousse en finançant la garde d'enfants de leurs collaborateurs



**Garde d'enfants : seule activité exclue de l'avance immédiate du crédit d'impôt services à la personne.**

Alors que Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des finances et de la relance, et Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics, viennent d'annoncer le versement de l'avance de réductions et crédits d'impôt (RICI) le 17



Ecrit par le 22 novembre 2024

janvier prochain, l'avance immédiate du crédit d'impôt services à la personne fait également son entrée en vigueur dès ce mois de janvier 2022 : pour toutes les activités du secteur, sauf la garde d'enfant.

« Le besoin de solutions de garde, notamment en période de rebond épidémique et de fermeture de classes, est pourtant fortement accru, explique [Worklife.io](https://worklife.io). Pour cette startup spécialisée dans les avantages salariaux, « ce sont désormais les entreprises qui aident les familles en participant au financement de la garde d'enfant de leurs salariés parents. »

### **La garde d'enfant, oubliée de la réforme du crédit d'impôt ?**

L'avance immédiate est un service optionnel et gratuit proposé par l'Urssaf pour tous les services à la personne (ménage, aide à domicile pour les personnes dépendantes, jardinage, etc.), sauf la garde d'enfants. Il est disponible dès janvier pour les particuliers employeurs sur le site [www.cesu.urssaf.fr](https://www.cesu.urssaf.fr) et dès avril pour les usagers de services 'intermédiés' par le biais des organismes et plateformes intermédiaires.

A l'exception des parents, les particuliers employeurs ne devront donc plus attendre un an pour bénéficier du remboursement de leur crédit d'impôt : ils ne paieront que 50% du coût de la prestation, l'État se chargeant de régler l'autre moitié directement auprès du salarié.

Selon l'administration, c'est la complexité de la comptabilisation du cumul des aides CAF de garde d'enfants et du crédit d'impôt qui imposerait un décalage dans sa mise en place. Pourtant, aucune date ni engagements ne sont aujourd'hui avancés pour ce secteur. La garde d'enfants de plus de 6 ans qui n'a pas de complexité particulière est elle aussi exclue de la mise en place de l'avance immédiate.

Cependant la poussée du télétravail a placé la garde d'enfants à domicile sur le devant de la scène. « Beaucoup plus aujourd'hui que dans l'ère pré-covid, avoir accès à une garde d'enfant est une condition pour continuer à travailler. Au-delà des prestations de confort tel le ménage, la garde d'enfants est essentielle pour toutes les familles afin de concilier vie personnelle et vie professionnelle, » précise Benjamin Suchar, fondateur de Worklife.

### **Un enjeu de performance pour les entreprises**

Avec le recul de 2 ans de crise sanitaire et de confinements successifs, les entreprises ont réellement saisi l'avantage d'accompagner leurs collaborateurs en mettant en place des solutions d'aide à la parentalité. Au-delà de l'accès à un réseau de gardes à domicile, les entreprises financent également le coût de la garde. « Depuis le lancement de notre carte de paiement Services à la Personne en avril 2021, les entreprises financent la garde d'enfants au même titre que des titres restaurants par exemple, ce qui a un impact direct sur la performance des salariés, » poursuit Benjamin Suchar. La startup a en effet mis en place une solution qui permet de financer des services à la personne avec les mêmes avantages fiscaux pour l'entreprise qu'avec les Cesu préfinancés (exonération de charges sociales et 25% de crédits d'impôt). À la différence des Cesu préfinancés, l'entreprise ne paie que les services réellement rendus, lui permettant ainsi de faire des économies importantes.

### **Une solution plébiscitée**

Au-delà des services à la personne, Worklife permet de valoriser sur une application mobile l'ensemble des avantages sociaux de l'entreprise et de regrouper sur sa carte, outre la garde d'enfants, le financement d'autres avantages comme le forfait mobilité durable, les titres-restaurant ou encore l'indemnité télétravail. Worklife valorise les avantages salariés leur permettant de devenir un véritable

Écrit par le 22 novembre 2024

levier de performance pour les équipes RH. En 8 mois seulement, la solution a été plébiscitée par plus d'une centaine d'entreprises, à l'instar de Randstadt, Aésio mutuelle ou Groupe Crédit Coopératif côté grands groupes, ou encore Back Market, Ornikar, Bazarchic, etc., du côté des startups.

## Avignon, une nouvelle aura pour le 'Marché d'Intérêt National'

**«2022 sera une année stratégique pour le Min» prévient Cécile Helle, maire d'Avignon, notamment sous l'impulsion de la nouvelle directrice du Smina -structure accompagnante du Min- Laëtitia Vinuesa. Objectif : Redonner de l'élan, une nouvelle dimension et plus d'ouverture à la structure née dans les années 1960.**

L'ambition de Cécile Helle ? «Faire du [Min](#) (Marché d'intérêt national) un acteur majeur de l'économie parce qu'il est à la fois connu depuis des lustres pour son carreau où, dès 3 h du mat' on négocie le prix des fruits et légumes «mais finalement assez mal connu des acteurs institutionnels et économiques et du grand public. Pourtant sa situation géographique est idéale, remarque Cécile Helle, à la fois proche des Remparts (2 km), et des principaux axes routiers.»

### Feuille de route

Mais le plus important ? C'est incontestablement l'arrivée de Laëtitia Vinuesa repérée pour la qualité de son travail au Grand Avignon où elle était en charge de l'Économie sociale et solidaire puis directrice du développement économique et touristique. Ce qu'elle s'emploiera à faire ? «Positionner le Min comme un acteur économique majeur de l'agriculture et particulièrement de la transformation agroalimentaire. Elle aura en charge de promouvoir la structure au-delà du territoire et de renforcer sa lisibilité auprès des Avignonnais. Et à l'intérieur même de la structure ? De renforcer l'animation des entreprises, l'information et la synergie entre-elles tout en développant les services dont elles ont besoin. » Une mission qu'elle mènera avec onze personnes.

### Sous son impulsion

Laëtitia Vinuesa aura également pour tâche de donner plus de faste au Carreau, à accompagner à la transition du Min notamment en s'attaquant à l'amélioration de la collecte et des solutions de traitement des déchets du site -50 tonnes par an- en mettant en place des composteurs, en travaillant sur les sources d'énergies renouvelables, l'installation de bornes électriques pour les véhicules, la mise en place du photovoltaïque et travailler sur l'enjeu de la logistique urbaine durable -acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises entrants et sortants dans la ville-.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Eric Deshayes (Pôle emploi), Christian Rocci (agriculture), élus au Conseil d'administration du Min, Cécile Helle, présidente et Laëtitia Vinuesa, directrice du Min : Redonner de l'éclat au MIN

### **Un CV bien rempli**

Laëtitia Vinuesa est née à Cherbourg en 1979 (43 ans). Elle est diplômée en Sciences économiques et gestion -management des organisations. Elle a été chargée de mission en accompagnement à la création et au développement d'entreprises et au financement de projets dans une plateforme d'initiatives locales à Draguignan où elle a ensuite rejoint le Pôle de compétitivité Trimatec (chimie verte), avant de prendre les responsabilités de Chargée de mission développement économique et emploi à la Maison de l'emploi du Sud Vaucluse. Durant 10 ans elle a été successivement chargée, au Grand Avignon, de l'Économie sociale et solidaire puis directrice du développement économique et touristique.

### **L'agroalimentaire toujours**

Près de 97% des 25,5 hectares sur lesquels s'étend le Min sont utilisés mais voici qu'une entreprise de logistique, anciennement situé au bâtiment W, laisse sa place, il y a 3 ans, libérant 1600m2, dorénavant,



Ecrit par le 22 novembre 2024

entièrement réhabilités. La Ville y a, alors, conçu des laboratoires de transformation proposés aux entrepreneurs pour y développer des entreprises. 600m2 sont d'ailleurs disponibles à la location.

### Le Min en chiffres

Le Marché d'intérêt national c'est plus de 238,5M€ de chiffre d'affaires, et une marge bénéficiaire de 450 000€ (hors crise sanitaire) «C'est un des équipements de la ville qui rapporte», souligne Cécile Helle. 100 000 m2 de surface construite. 2 100 véhicules par jour. 1 356 emplois. 300 places de parking. 135 entreprises. Une emprise foncière de 25,5 hectares idéalement située. Une zone d'approvisionnement des produits du monde entier, des expéditions en Europe et au Moyen-Orient et une distribution dans 15 départements. Dans le détail ? La structure propose 32 000m2 de bâtiments à usage commercial, artisanal ou industriel, 57 000 m2 de terrains loués et 8 500m2 de bureaux en location, 6 salles de réunion, un restaurant et une brasserie ainsi que deux crèches d'entreprises 'Lei Minots' de 40 enfants de zéro à 6 ans, de 6h du matin à 19h30, et 'L'Esquiro'. Le Min accueille également un point La Poste et un poids public permettant la pesée jusqu'à 50 tonnes. « Le Min d'Avignon se place, au niveau national, à la 2<sup>e</sup> place en termes de surface construite, et à la 4<sup>e</sup> place en superficie », souligne Cécile Helle.

### Historique

Le Min a été implanté dans les années 1960 et fait partie des 18 marchés d'intérêt national du marché de gros en France conçu pour simplifier les circuits de distribution et sécuriser l'approvisionnement des villes en produits alimentaires et des plateformes logistiques de distribution alimentaire. Sa structure accompagnante est la Smina (Société du marché d'intérêt national d'Avignon à Avignon). A l'origine ? Il est né du déplacement d'un marché de centre-ville en rase campagne, il y a 62 ans pour devenir le 'marché-gare' et se structurait, alors, au creux de 4 000 m2 de bâtiments accueillant 500 producteurs locaux de fruits et légumes principalement transportés par rail. La réfrigération des denrées, le développement du transport routier, et la création des GMS (grandes et moyennes surfaces) ont changé les modes de consommation mettant à mal l'activité commerciale des producteurs, vidant peu à peu les entrepôts et amenant la structure à la location de ses locaux et l'émergence de bureaux. L'arrivée de Métro et Promocash a contribué à doper la fréquentation du site avec 10 000 nouveaux clients attirés par l'alimentaire assurait Didier Auzet, directeur du Min en juillet 2010, lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de la structure\*. Le MIN est classé, depuis 2013, en Zone de sécurité prioritaire (ZSP).

(\*Source : Actualité des entreprises publiques locales de juillet 2010.)

### Cuisine centrale et aspect social

Le Min accueille la cuisine centrale délivrant les repas des scolaires, des centres de loisirs, des restaurants pour personnes âgées... Installée sur 500m2, la Cuisine centrale conçoit entre 4 000 et 5 000 repas par jour, soit 540 000 repas scolaires annuels pour les 36 cantines de la ville. La structure travaille avec la légumerie sociale et solidaire '[Les jardins de Solène](#)' à Pernes-les-Fontaines et est passée aux récipients en inox, éradiquant l'utilisation du plastique. Enfin, Le Min héberge à loyer réduit 2 entreprises d'insertion par le travail et un centre d'insertion : '[Les jardins de la Méditerranée](#)' qui lutte contre le gaspillage alimentaire, propose l'accompagnement et l'insertion professionnelle ainsi que l'approvisionnement du réseau national de l'aide alimentaire. En 2020, les Jardins de la Méditerranée ont collecté 1 934 tonnes de fruits et légumes et en ont distribué 1 580.



Écrit par le 22 novembre 2024

## Ils ont dit



Cécile Helle

### **Cécile Helle, maire d'Avignon**

«Le Min est une vraie zone économique essentielle accueillant également du tertiaire avec la présence de banques, assurances ainsi que le siège départemental de la Région Sud Alpes-Provence-Côte d'Azur, les entreprises de distribution Métro et Promocash. La structure est aussi pourvoyeuse de denrées à destination des marchands forains. Nous allons pousser l'accueil des entreprises de transformation de produits issus de l'agriculture locale ou de la nature. Nous avons procédé à une gratuité des loyers pour les entreprises, notamment dans le secteur de l'événementiel comme les traiteurs. Cela a représenté un engagement de plus de 150 000€, par an, pour le Min.»

Ecrit par le 22 novembre 2024



Laëtitia Vinuesa

### **Laëtitia Vinuesa, directrice du Smina**

«J'ai débuté ma carrière avec l'accompagnement de porteur de projets puis de leur développement et financement pour, ensuite, évoluer vers le management et les projets territoriaux. Le site du Min a de belles perspectives en vue. Nous mènerons des actions de promotion et de communication ; faire rayonner le Min et tisser des liens avec les acteurs du territoire, comme les autres Mi et la Région. Nous ferons aussi se rencontrer les entreprises de la structure ce qui pourrait initier de futures collaborations et synergies lors de petits déjeuners et after-work, également des temps de visites des entreprises. Ce qui nous tient à cœur ? Accompagner le Min dans sa transition : collecte des déchets, sources d'énergies renouvelables et la logistique urbaine durable...»



Ecrit par le 22 novembre 2024



Christian Rocci

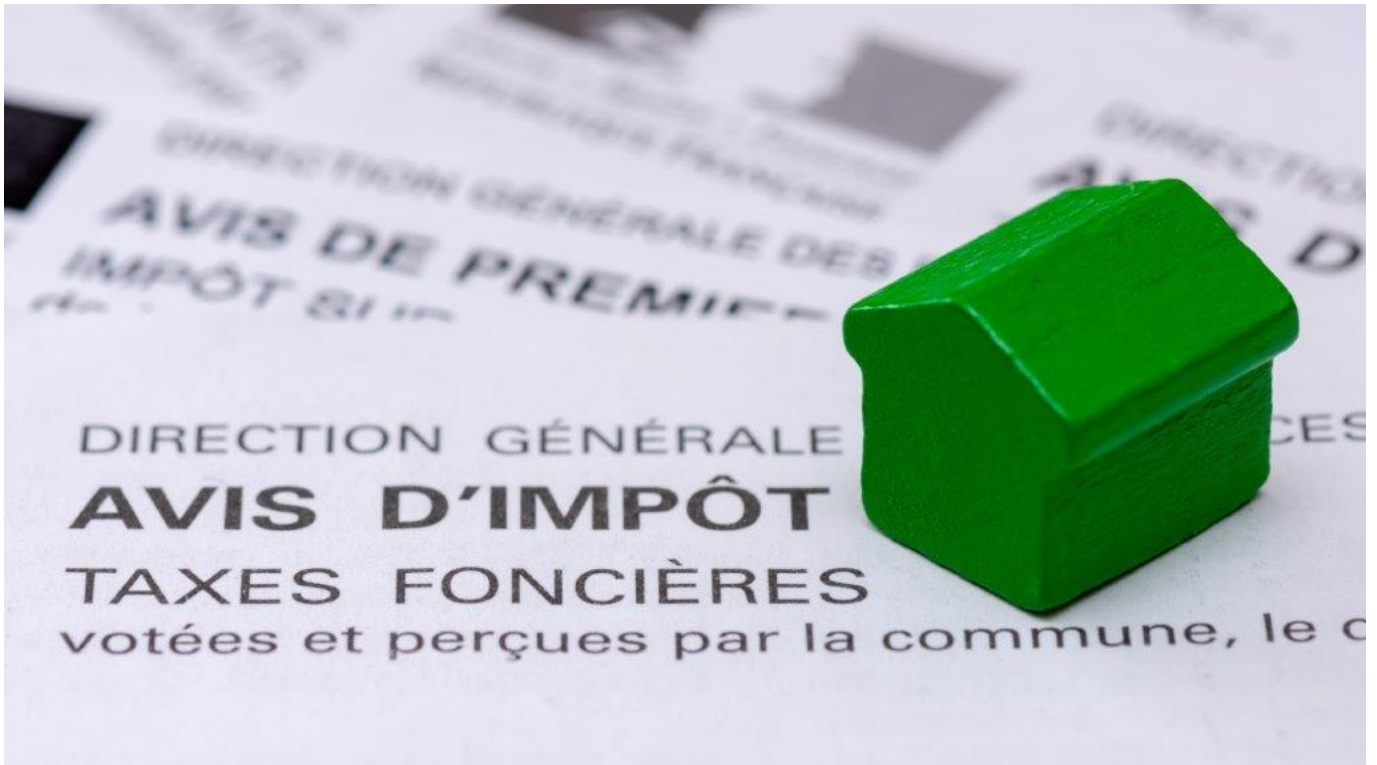
### **Christian Rocci, conseiller municipal chargé de l'agriculture, administrateur du Smina**

«Si le carreau n'est pas à l'image de ce qu'il était il y a des années, il reste important et continue de vivre aujourd'hui avec une vingtaine de producteurs et presque autant d'acheteurs. Nous essaierons de lui donner plus de faste. Nous aurons besoin de communiquer sur les activités du Min qui ne sont pas connues à l'extérieur et sur son orientation écologique. Il nous faut être ambitieux.»

### **Un parcours de développement**

Ce que la Ville veut impulser ? Un parcours de développement des entreprises avec Créativa -structure du Grand Avignon-, la pépinière de la Barbière -bientôt relocalisée aux Grands cyprès-, le Village des métiers, l'Hôtel d'entreprises et le Min, tous organes de la Ville. Mis bout à bout ces maillons sont capables de fournir aux entreprises sorties des pépinières, tous les moyens pour s'installer, suivant la nature de leurs projets, sur notre territoire tout en restant accompagnées par des structures publiques.

## Entreprises, tout sur la CFE et l'IFER



**La date limite de paiement de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), est fixée au 15 décembre 2021. Voici le mode d'emploi.**

La réforme des impôts de production permet aux entreprises industrielles de bénéficier, dès 2021, d'une baisse d'impôt pérenne en matière de CFE. Ainsi, les locaux industriels bénéficient dès cette année d'une diminution de 50% de leur base imposable à la CFE. Les avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER 2021 sont consultables en ligne. Les entreprises concernées devront régler le montant appelé au plus tard le 15 décembre 2021 minuit.

### **Comment créer son espace professionnel ?**

Les usagers qui n'ont pas encore créé leur espace professionnel sont invités à le faire sans plus attendre sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ; [Votre espace professionnel](#) ; [Création de mon espace professionnel](#) ; [Créer mon espace professionnel](#). Celui-ci doit ensuite être activé dès la réception du code confidentiel qui sera envoyé par courrier (pour les créations d'espace professionnel en mode simplifié).



Ecrit par le 22 novembre 2024

### **Comment payer sa cotisation ?**

La date limite de paiement de l'avis d'impôt de CFE et/ou d'IFER 2021 est fixée au 15 décembre 2021. Le montant de l'imposition doit être réglé par un moyen de paiement dématérialisé (paiement direct en ligne, prélèvement mensuel ou à l'échéance). Pour les professionnels déjà titulaires d'un contrat de prélèvement automatique pour le paiement de la CFE, les montants à payer seront prélevés sans nouvelle démarche de leur part dans les jours qui suivent la date limite de paiement.

### **À défaut, plusieurs options de paiement sont proposées**

L'adhésion au prélèvement à l'échéance jusqu'au 30 novembre 2021 minuit sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par téléphone au 0809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, service gratuit + coût de l'appel) ; Le paiement direct en ligne jusqu'au 15 décembre 2021 minuit en cliquant simplement sur le bouton. Payer, situé au-dessus de l'avis dématérialisé (sous réserve de l'enregistrement préalable du compte bancaire dans l'espace professionnel).

### **En savoir plus**

Pour en savoir plus sur les obligations en matière de CFE et/ou d'IFER, comment consulter son avis, adhérer et utiliser l'ensemble des moyens de paiement proposés, rendez-vous sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), rubrique [Professionnels](#).

### **Comment enregistrer ou modifier son compte bancaire dans son espace professionnel ?**

L'enregistrement du compte est réalisé au moment de la création de l'espace professionnel. Pour toute modification, les usagers doivent se rendre sur la page d'accueil de leur espace professionnel et cliquer sur 'Gérer mes comptes bancaires'.

MH

---

## **Loi du 5 Août 2021 : comment gérer l'obligation vaccinale et le pass sanitaire des salariés ?**

**Maître [Véronique Marcel](#), du cabinet vaclusien [Pyxis-Avocats](#), intervenant particulièrement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, le secteur associatif et les projets alternatifs mais aussi en droit du travail et en droit des étrangers revient sur la gestion de l'obligation vaccinale et le pass sanitaire dans certaines activités.**

Ecrit par le 22 novembre 2024

Tous les employeurs de la restauration , ou d'autres domaines d'activités, sont ou vont être confrontés à une discussion sensible avec leurs salariés.

Même si l'employeur n'a pas vocation à contrôler ou à avoir quelconque information sur la santé de ses salarié-es, la mise en place des mesures par [la loi de gestion de sortie de crise du 05 août 2021](#), comprenant une obligation de vaccination pour certaines professions et imposant la présentation d'un pass sanitaire pour travailler dans certains lieux, va les contraindre à prendre des dispositions face aux salariés qui refusent de se faire vacciner.

### Quelles sont les règles en vigueur ?

L'obligation vaccinale existe depuis longtemps pour la population en général et peut être renforcée pour ceux exerçant certaines professions.

Ainsi c'est l'[article L3111-1](#) et suivants du Code de la santé Publique qui oblige la vaccination de la population pour : Antidiphtérique ; Antitétanique ; Antipoliomyélitique ; Contre la coqueluche ; Contre les infections invasives à Haemophilus influenzae de type b ; Contre le virus de l'hépatite B ; Contre les infections invasives à pneumocoque ; Contre le méningocoque de séro groupe C ; Contre la rougeole ; Contre les oreillons ; Contre la rubéole.

Pour certaines professions exposées à des risques de contamination l'obligation est renforcée, par exemple :

- une personne qui, dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention de soins ou hébergeant des personnes âgées, exerce une activité professionnelle l'exposant ou exposant les personnes dont elle est chargée à des risques de contamination doit être immunisée contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la grippe ([article L3111-4 code de la santé publique](#)).
- Les personnes qui exercent une activité professionnelle dans un laboratoire de biologie médicale doivent être immunisées contre la fièvre typhoïde. (article L3111-4 code de la santé publique).

Dans l'entreprise, la question de la vaccination est prévue par [l'article R.4426-6 du code du travail](#) qui retient que la vaccination est soit obligatoire en application du Code de la santé publique, soit recommandée par l'employeur sur proposition du médecin du travail.

La jurisprudence au sujet de la vaccination obligatoire des salariés rendue avant la crise de la Covid 19 était déjà très claire à ce sujet : L'obligation vaccinale s'inscrit dans le cadre de l'obligation de sécurité de résultat imposant à l'employeur de prévenir les risques professionnels et qui, de ce fait, doit mettre en place les mesures nécessaires à la protection des salariés contre des agents biologiques pathogènes.

Conformément à une jurisprudence constante, la vaccination peut faire partie des mesures qui s'imposent.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Dans son arrêt publié au bulletin du 11 juillet 2012, la Cour de cassation a validé un licenciement prononcé pour cause réelle et sérieuse en raison du refus pour un salarié du secteur des pompes funèbres, de se faire vacciner contre l'hépatite B. Il faut bien évidemment que l'obligation vaccinale soit prévue par les textes, et que le salarié ne présente pas de contre-indications à la vaccination.

[Cour de cassation, Chambre Sociale, 11 juillet 2012, n° 10-27.888.](#)

### **Et les règles spécifiques COVID 19 ?**

[La loi « relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire », du 5 août 2021](#), instaure à titre provisoire un nouveau cas de suspension du contrat de travail, non rémunérée, liée à la vaccination contre le covid-19.

Concernant les mesures COVID 19, le Conseil Constitutionnel a validé la quasi-totalité du projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire, dans une décision rendue le 5 août 2021. Ainsi, une grande partie de la loi, portant notamment sur l'obligation vaccinale et le pass sanitaire, a été jugée conforme à la Constitution.

Ainsi à compter du 15 septembre 2021, , les salariés ne disposant pas d'un Pass sanitaire ou n'ayant pas été vaccinés pourront voir leurs contrats de travail suspendus via une mise à pied conservatoire sans aucune rémunération, ni revenus de substitution et ce dans de nombreux secteurs d'activités

Il s'agit notamment des employés des secteurs suivants :

- Etablissements et services de santé et médico-sociaux,
- Professionnels de santé indépendants,
- Professionnels employés à domicile pour des attributaires de l'APA ou la PCH,
- Personnels des services incendie et de secours,
- Membres des associations agréées de sécurité civile,
- Personnels des activités des transports sanitaires,
- Professionnels des établissements recevant du public (plus de 50 personnes).

Dès lors, les salariés de la restauration sont pleinement concernés par ces nouvelles mesures.

La loi prévoit désormais que lorsqu'un salarié, qui y est tenu, ne présente pas de « passsanitaire » et qu'il ne choisit pas d'utiliser, avec l'accord de son employeur, des jours de repos conventionnels ou des jours de congés payés, ce dernier lui notifie par tout moyen, le jour même, selon les cas, la suspension de son contrat de travail ou de ses fonctions.

L'obligation de présenter un « pass sanitaire » n'est imposée que pour la période comprise entre le 30 août et le 15 novembre 2021.

Ecrit par le 22 novembre 2024

La suspension du contrat de travail ne peut intervenir que si le salarié ne présente ni le résultat d'un examen de dépistage virologique négatif, ni un justificatif de statut vaccinal, ni un certificat de rétablissement. Si cette suspension s'accompagne de l'interruption du versement de la rémunération, elle prend fin dès que le salarié ou l'agent public produit les justificatifs requis.

Lorsque la suspension du contrat de travail se prolonge au-delà d'une durée équivalente à trois jours travaillés, l'employeur doit convoquer le salarié à un entretien afin d'examiner avec lui les moyens de régulariser sa situation, notamment les possibilités d'affectation, le cas échéant temporaire, sur un autre poste non soumis à cette obligation. S'il s'agit d'un salarié, cet autre poste doit être proposé au sein de l'entreprise.

### **En résumé**

Le salarié faisant l'objet d'une interdiction d'exercer n'aura pas droit au chômage, ne sera pas rémunéré et ne pourra pas non plus travailler ailleurs. Il pourra seulement, avec l'accord de son employeur, mobiliser des jours de repos conventionnels ou des jours de congés payés.

A défaut, son contrat de travail sera automatiquement suspendu sans possibilité de rémunération, jusqu'à ce qu'il puisse présenter un Pass sanitaire ou justifier avoir satisfait à l'obligation vaccinale.

L'employeur doit convoquer son salarié à un entretien dès que la suspension est supérieure à 3 jours ouvrables.

Une telle situation devrait par la suite être réexaminée au 15 novembre 2021 et, en fonction de l'évolution de l'épidémie, de nouvelles dispositions pourraient être adoptées.

### **Et concrètement, on fait quoi ?**

L'employeur reçoit les salariés pour leur demander leur situation.

Si le salarié ne satisfait pas aux conditions posées par le "pass sanitaire", l'employeur doit donner son accord pour que le salarié dépose des jours de congés payés ou des jours de repos conventionnels rémunérés.

A défaut, en cas de refus ou à l'épuisement de ses jours de congés, l'employeur envoie une mise à pied en RAR à son salarié, suspend le contrat de travail sans salaire, puis le convoque après 3 jours de suspension.

Voici à disposition des employeurs [un modèle de suspension du contrat](#)\* réalisé par Pyxis -Avocats, comprenant la convocation à un entretien après 3 jours de suspension du contrat de travail.

Cet entretien devra faire l'objet d'un compte-rendu transmis par tous moyens au salariés (RAR, mail ou remise en main propre) qui mentionne le contenu de l'entretien (déclaration du salarié sur son obtention du passe sanitaire, étude des postes disponibles non soumis à l'obligation du passe sanitaire, poursuite



Ecrit par le 22 novembre 2024

ou arrêt de la suspension du contrat de travail).

Pour la suite, il est conseillé d'attendre le 15 novembre 2021 pour entamer une éventuelle procédure de licenciement si notamment l'absence du salarié désorganise l'entreprise à tel point qu'un recrutement a été nécessaire pour pallier à son absence.

Pour toutes questions relatives, à la suite d'une procédure ou pour d'autres questions concrètes (quid des congés payés pendant la suspension du contrat, quid de l'ancienneté etc.) consultez un cabinet d'avocat pour une consultation juridique spécifique à votre entité.

(\* Nb le courrier qui suit n'est qu'un modèle, il n'a pas valeur de consultation juridique personnalisée, et il n'a vocation à s'appliquer qu'à des situations précises. Pour une analyse de votre situation particulière, vous pouvez en cas de besoin contacter un cabinet d'avocat.)

Véronique Marcel